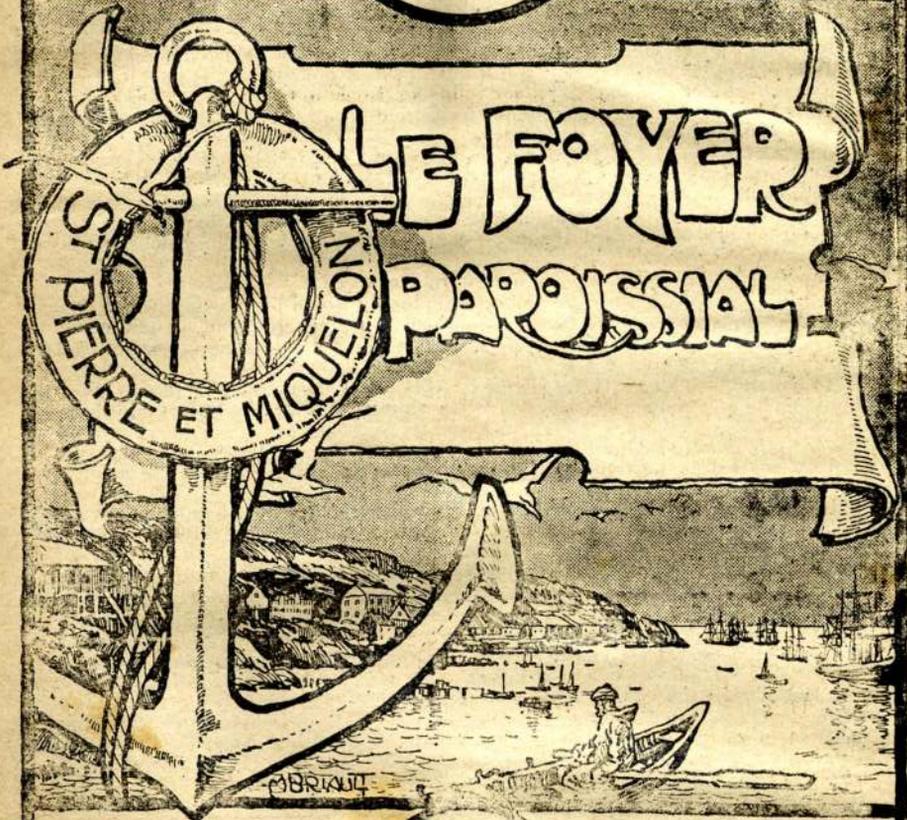
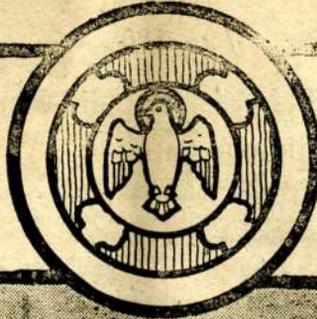


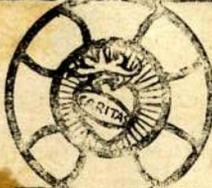
1^{re} Année
N° 12

DÉCEMBRE
1924.



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France . . . 5 fr.
Etranger . . . 6 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS DE JANVIER 1925

- 1 Jeudi. — *Circoncision*. — Offices comme les dimanches.
- 2 Vendredi. — 1^{er} du mois. Jour de l'Association du Sacré-Cœur. A 7 h., exposition du T. S. Sacrement. — Le soir, à 8 h., Office.
- 3 Samedi. — *Ste Geneviève*, vierge. — A 7 h., m. de la confrérie du S. Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, salut.
- 4 Dimanche. — 1^{er} du mois. *Fête du Saint Nom de Jésus*. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand-messe et les vêpres. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes. — Après les vêpres, procession mensuelle.
- 6 Mardi. — *Epiphanie*. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction. — A 8 h., réunion du Cercle d'études des jeunes Filles (Salle des Fêtes du Foyer paroissial).
- 7 Mercredi. — Le soir, à 8 h., réunion du Cercle paroissial des hommes et jeunes gens (1). Conférence: *L'idée de Patrie*.
- 8 Jeudi. — Le soir, à 4 h. 1/2, Salle des Fêtes du Foyer paroissial: Séance de projections pour les Elève des Ecoles libres.
- 11 Dimanche. — *Fête de la Sainte Famille et Solennité de l'Epiphanie*. — A 10 h., grand-messe solennelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit de l'Œuvre Antiesclavagiste et des Missions d'Afrique. — A 4 h. 1/2, matinée pour les enfants au Foyer paroissial.
- 13 Mardi. — 2^e du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.
- 15 Jeudi. — Le soir, à 4 h. 1/2, Salle des Fêtes du Foyer paroissial: Séance de projections pour les enfants de l'école communale ou ne fréquentant aucune école.
- 16 Vendredi. — *L'Immaculé Cœur de Marie, refuge des pécheurs*. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies, salut.
- 18 Dimanche. — 3^e du mois. *La Chaire de St-Pierre à Rome*. — A la messe de 8 h., comm. mens. des jeunes Filles. — Après les vêpres, réunion des Enfants de Marie au Pensionnat.
- N. B. — C'est aujourd'hui le premier jour de l'octave de prières pour l'Unité de l'Eglise. Intention particulière: Retour de toutes les « autres brebis » à la bergerie de Pierre, le seul berger.
- 19 Lundi. — Int. part. du 2^e jour de l'oct.: Retour de tous les Orientaux séparés à la communion avec le Siège Apostolique. — Le soir, à 8 h., réunion du cercle d'études des jeunes filles.
- N. B. — Pendant cette octave de prières, le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.
- 21 Mardi. — *Les SS. Fabien et Sébastien*, mart. — Int. part. du 3^e jour: Réparation de la brèche du XVI^e siècle entre l'Angleterre et Rome. — Le soir, à 8 h., réunion du cercle paroissial des hommes. Conférence.
- 21 Mercredi. — *Ste Agnès*, vierge et mart. — Jour de l'association des Mères Chrétiennes. — A 7 h., messe de l'Association. — Le soir, à 8 h., Office. — Int. part. du 4^e jour: Retour des protestants à la Sainte Eglise Romaine.
- 22 Jeudi. — Les SS. *Vincent et Anasthase*, mart. — Int. part. du 5^e jour: Que tous les Chrétiens d'Amérique deviennent un en communion avec la Chaire de Pierre. — Le soir, à 4 h. 1/2: Séance de projections pour les Elèves des Ecoles libres.

Voir la suite page 197

(1) Ces réunions ont lieu à la Salle des Fêtes du Foyer paroissial. Elle sont organisées par la « Saint-Pierraise », association légalement déclarée d'Education populaire. Entrée libre pour les hommes.

Messes: — Dimanches et fêtes: 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h. — Jours de semaine (ordinairement dans la chapelle du Sacré-Cœur): 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le Jeudi, à 8 h. (à l'église): messe des enfants.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2 — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

Le « Foyer Paroissial »

à ses Lecteurs et Amis.



Chers Lecteurs et Amis !

Je n'ai encore qu'un an d'existence, et j'ai envie de grandir en science et en sagesse afin de vous être de plus en plus utile.

Pour grandir, il me faut votre sympathie et votre concours.

Si vous saviez, chers Lecteurs et Amis, les soucis et le travail que j'ai coûtés, si vous saviez combien je désire vous rapprocher du Bon Dieu, pour rendre ainsi vos âmes meilleures et plus heureuses, il n'en est pas un parmi vous qui ne voulût me faire connaître autour de lui et provoquer de nouveaux abonnements.

Vous êtes des amis — puisque vous me réservez un si bon accueil et me lisez. Donc faites que je puisse pénétrer dans votre voisinage, et même parmi vos connaissances lointaines... pour tâcher d'intéresser, d'instruire, de distraire !

Si vous m'aidez, chers Amis, on pourra songer, en haut lieu, à me faire une meilleure toilette, voire à augmenter le nombre de mes pages!

..

A cause de la cherté du papier et du matériel d'imprimerie, le prix de l'abonnement, pour 1925, est ainsi fixé:

France: 6 francs. — Etranger: 8 francs.

N. B. — Si vos ressources le permettent, offrez la cotisation des bienfaiteurs, — qui est de 10 fr., de 20 fr., de un dollar et plus... Votre générosité nous permettra d'assurer des abonnements gratuits à des familles nécessiteuses.

..

Les abonnements sont reçus à la sacristie ou au presbytère.

On peut se procurer la collection complète des Numéros parus pendant l'année 1924. — Prix des 12 numéros: 6 francs.





Chronique de Saint-Pierre

Actes paroissiaux

du 15 novembre au 15 décembre 1924

BAPTÊMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 23 novembre: Lucienne-Célestine-Marie QUÉDINET. Parrain: Etienne Poucith; marraine: Marie-Jeanne Sérignac. — *27 novembre:* Paul-Joseph-Charles-Fortuné CORMIER. Parrain: Fortuné Cormier; marraine: Josephine Gervain. — *4 décembre:* Claire-Lucie-Augusta LETOURNEL. Parrain: Camille Letournel; marraine: Paulette Sauneuf. — *8 décembre:* Marie-Thérèse APESTÉGUY. Marraine: Marie Roblot. — *11 décembre:* Marie-Augusta-Josephine-Ernestine GIRARDIN. Parrain: Georges Girardin; marraine: Gabrielle Legentil. — *13 décembre:* Emile-Léon-Albert LITTRÉ. Parrain: Félix Littré; marraine: Léonie Libertiaga.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de mariage, *le 27 novembre:* René LE MÉAC-VIGNEAU et Emilie PATUREL.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la réinsection des corps,

Le 16 novembre: Anne HÉLENE née Miler, 57 ans. — *Sœur* MARIE-FRANÇOIS née Bodros, 54 ans. — *1^{er} décembre:* Bernadette ARTUR, 18 ans. — *3 décembre:* Elie-Joseph-Paul LEFÈVRE, 62 ans. — *8 décembre:* Eugène CHAMPOISEAU, 54 ans. — *13 décembre:* Edouard-François-Marie HARDY, 74 ans. — Gabriel GAUTIER, 39 ans.

Encore Sainte-Croisine !

Pendant que la neige recouvre le chantier et arrête les travaux, la souscription pour la reconstruction de l'école Sainte-Croisine reste ouverte.

Dans la distribution de vos étrennes, faites, s. v. p., Chers Lecteurs, la part qui doit nous aider à mener à bonne fin l'entreprise commencée. Nous rappelons qu'on peut l'envoyer à Monseigneur, ou la déposer dans le tronc spécial qui se trouve à l'église, sur le socle de la statue de la Sainte Vierge, à l'entrée du Sanctuaire.

D'avance Merci !

Echos du Mois

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE)



Incendie. — Le tocsin s'est fait entendre dans la nuit du 8 au 9 nov. Un incendie s'était déclaré, on ne sait comment, dans une habitation de pêche de l'Anse à l'Allumette, appartenant à M^{me} Vve Constantin Marcel. Les secours n'ayant pu arriver à temps, le feu a fait rapidement son œuvre, et bientôt il ne resta plus que quelques ruines.

Election d'un délégué. — Le dimanche, 16 novembre, il a été procédé à l'élection d'un délégué au Conseil Supérieur des Colonies.

Deux candidats étaient en présence: MM. Henry Fougère, député de l'Indre, et M. Joseph Duhamel, armateur de Fécamp. — M. Jean Philip, sénateur du Gers, s'étant désisté à la dernière heure.

M. Henry Fougère a été élu par 581 voix sur 800 votants, en remplacement de M. Louis Légasse qui ne s'était pas représenté.

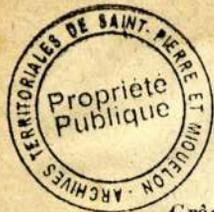
Départ de l'« Eskual-Herria ». — Ce vapeur (de la « Morue Française ») est parti pour France le 24 novembre, avec un chargement de morues. Il avait à bord quelques passagers, parmi lesquels MM. St-Martin Etcheverry, Maurice Légasse, Emile Dérible; M. et M^{me} Louis Delisle et leur enfant; M. et M^{me} Francis Rosse et leur fils; M^{me} Pierre Lespagnol et deux enfants.

Au Foyer paroissial. — Dimanche: 30 nov, l'« Avant-Garde » a donné une grande soirée théâtrale, au bénéfice des enfants des membres de la Société des Marins. Comme toujours, ce fut pour nos jeunes gens un succès triomphal; et il nous serait difficile de juger lesquels ont le mieux rendu leur rôle. Dans le drame « Barbares », on a admiré les pauvres civils, dont la conscience chrétienne sait pardonner à l'envahisseur qui les a molestés. On a été fier des admirables soldats français, du sergent surtout, dont l'héroïsme a fait revivre les scènes magnifiques relatées par les journaux du temps de la guerre. En face de ces braves, des Boches orgueilleux ont rappelé leurs actes de cruauté. Bref, un drame chrétien et bien français, parfaitement rendu par un groupe d'excellents amateurs.

« Madame est très mal »: une comédie désopilante, où le valet de chambre Placide a des répliques d'un comique irrésistible, en réponse au Monsieur dont la dame est très mal, au médecin, au concierge, à l'employé, au neveu qui tous guignent l'appartement que la mort de Madame devait laisser vacant.

Entre temps, des intermèdes choisis, monologues, chants, morceaux de piano, nous ont charmés pendant les courtes interruptions que nécessitaient les changements de décor dont les deux derniers surtout ont laissé une impression de tragique réalité.

Une reprise de cette soirée eut lieu le dimanche 14 décembre, où une assistance moins nombreuse a encore chaleureusement applaudi les jeunes artistes.



Grâce à de généreux donateurs, une tombola aux lots variés accompagnait chaque séance.

Anniversaire. — Le 1^{er} décembre, il y a eu 17 ans que notre église a été inaugurée. Pendant cinq ans, c'est-à-dire depuis l'incendie de l'ancienne église (nuit du 1^{er} au 2 nov. 1902), les offices religieux étaient célébrés dans la Salle Municipale des Fêtes. Le local manquait d'ampleur; et la population fut heureuse d'aller prier dans une église plus vaste. La construction de cette église avait causé bien des discussions: on n'était pas alors à une période d'union sacrée!.. Mgr Légasse, préfet apostolique, avait eu le mérite de recueillir, en France, les fonds nécessaires pour mener l'entreprise à bonne fin. Pendant 5 ans, il avait été à la peine: le 1^{er} décembre 1907, il devait être à l'honneur. On devine avec quelle satisfaction il a béni ces murs!.. Il était entouré de 6 prêtres — tout le clergé de la Colonie — et de 50 enfants de chœur. Ça été une fête dont beaucoup de St-Pierrais gardent un souvenir ému. Ce jour-là les trois cloches, bénites le 27 octobre précédent, n'avaient cessé de jeter à tous les vents, comme dans un chant de triomphe et de reconnaissance, leurs voix argentines, légères, aériennes!..

Carnet blanc. — Jeudi 4 décembre, à 10 h., a été célébré solennellement le mariage de M. Leméac-Vigneau, négociant, avec M^{lle} Emilie Paturel. L'église avait revêtu pour la circonstance ses ornements de fête. Assistance select. Mgr Heitz, Prefet Apostolique, dans une allocution délicate, a fait ressortir le rôle de l'Ange dans la préparation du mariage de Tobie et de Sara, dont il est question dans la Bible: ce qui lui a permis de faire d'heureuses applications au cas présent.

Les témoins ont été MM. Théophile Déminiac et Francis Paturel.

M^{lle} Madeleine Paturel, demoiselle d'honneur, conduite par M. Louis Andrieux, a fait une quête dont a profité l'Ecole Sainte-Croisine.

Ajoutons que la chorale des Enfants de Marie, dont la gracieuse mariée avait fait partie, a rehaussé la cérémonie par quelques morceaux de choix de son répertoire.

Elections Municipales. — Le dimanche, 7 décembre, 525 électeurs (sur 762 inscrits) ont complété la liste des conseillers municipaux. Ceux-ci ont désigné le maire et les adjoints, dans leur réunion du 18 décembre.

Le Conseil municipal est actuellement composé ainsi: *Maire:* M. Gloanec Emile. *Adjoints:* MM. Lefèvre Joseph-Gustave, Delisle Louis.

Conseillers: MM. Folquet Ernest, Daguerre Georges, Miller William, Planté François, Poirier Léon, Briand Albert, Dupont Léonce, Lengronne Henri, Levavasseur Eugène, Briand Léon, Sire Edouard, Yon Eugène, Autin Joseph, Rebmann Etienne, Enguehard Edouard, Lefèvre Joseph-Louis.

Fête de l'Immaculée Conception (8 déc.). — Elle a été précédée d'une retraite de trois jours, prêchée par Monseigneur, spécialement pour les jeunes filles de la paroisse.

Le dimanche, 7 décembre, aux premières vêpres de la fête, les Enfants de Marie, en costume blanc, avec ceinture bleue, avaient leurs places devant le



sanctuaire. C'était pour leur association le jour où les nouvelles élues devaient prendre rang parmi leurs compagnes.

Après un sermon de circonstance, où le Père Hélin a fait ressortir magnifiquement la beauté du titre d'Enfant de Marie, Monseigneur a procédé à la cérémonie de réception: elle a été suivie, comme chaque année, avec un intérêt marqué par la chrétienne population de Saint-Pierre.

Ont fait leur consécration comme Enfants de Marie: MM^{lles} Bernadette Albistur, Juliette Gendron, Paulette Lemaine, Louise Saillard.

Ont été reçues, au titre d'Aspirantes: MM^{lles} Bertha Arnau, Marguerite Bourgeois, Eugénie Chauvin, Marie Clément, Eveline Detcheverry, Jeanne Foliot, Emilie Forget, Marguerite Irvigine, Aimée Lechevallier, Léone Lemaine, Renée Levavasseur, Antoinette Ozon, Domitille Petitpas, Marguerite Pichon, Emilienne Poulain, Noëlla Riggs, Etiennette Zavala.

La cérémonie s'est terminée par une belle procession à l'intérieur de l'église, où les Enfants de Marie ont escorté la statue de l'Immaculée.

Naufrage du « Pelleen ». — A cause du mauvais temps, ce trois-mâts anglais, jaugeant 388 tonneaux, s'est perdu, le 9 décembre, sur la côte Est de Langlade, au lieu dit « Anse aux Soldats ». Il allait de St-John à Port-à-Port (Terre-Neuve). L'équipage a été sauvé et ramené à St-Pierre, en doris à moteur, par des chasseurs de l'Île-aux-Chiens. Le navire est considéré comme perdu.

Sœur Marie-François

Le Bon Dieu l'a appelée à une vie meilleure, après 31 années passées à St-Pierre sans avoir revu la France.

Dans le monde, elle était connue sous le nom de Marie Bodros; elle descendait d'une excellente famille de Morlais. Agée de 20 ans, elle fut reçue dans la Congrégation des Sœurs de St-Joseph de Cluny. En 1893, elle était placée à l'Ouvroir de Saint-Pierre. C'était le beau temps, quand les Sœurs pouvaient initier les jeunes filles aux travaux variés où devrait exceller toute future maîtresse de maison. Elle y est restée jusqu'en 1905, année qui marque une de ces époques lamentables où « les Français ne s'aimaient plus » et où l'on refusait aux Religieuses la liberté de faire le bien.

Quand l'Ouvroir fut fermé, Sœur Marie-François dépensa son dévouement d'un autre côté. Elle se vit confier le soin de la sacristie et des autels de l'église, et contribua ainsi à la splendeur de nos fêtes religieuses.

Elle s'occupa aussi des enfants de l'école communale pour leur apprendre les prières et les éléments du catéchisme. Pendant l'hiver, elle était une des chevilles ouvrières de l'Ouvroir bénévole quand il s'agissait d'équiper une foule de petits miséreux.



Vie bien remplie s'il en fut, et passée inaperçue aux yeux du monde. Mais il plait à Dieu d'exalter les humbles; et Sœur Marie-François aura trouvé bon accueil là-haut. Après trois jours à peine de maladie, réconfortée par les Sacraments, entourée de ses Sœurs, elle est morte dans le baiser du Seigneur, le mercredi 19 novembre, pendant l'action de grâces qui a suivi sa dernière communion.

Un peu de notre Histoire (8).

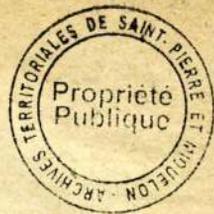
Voici d'autres documents extraits des anciens registres paroissiaux de Miquelon. Comme ceux que nous avons déjà publiés, ils illustrent singulièrement l'époque tourmentée de notre histoire locale à la fin du dix-huitième siècle.

Nous rappelons que nous donnons ces documents tels qu'ils ont été rédigés, en respectant même la ponctuation et l'orthographe.

Extrait d'un mariage perdu dans les révolutions des dernières guerres, mais juridiquement déposé sincère et véritable.

Je soussigné certifie, sur la déposition juridique faite entre nos mains sur les Saints Evangiles et sur le crucifix par les nommés Jean hebert et Joseph Melançon tous deux aujourd'hui hommes mûrs et mariés et âgés d'environ trente cinq ans, et alors sur les lieux et témoins oculaires de la célébration du sous dit mariage, une partie des registres de la sous dite paroisse ayant été enlevée ou perdue dans les guerres dernières.

Vers le commencement de l'an de grace mil sept cents cinquante huit après la publication d'un seul et unique ban faite solennellement au prône de la messe paroissiale un Saint jour de dimanche à Bedek à cinq lieuës de Malpek ou se trouvait alors Monsieur Dosque le pretré missionnaire en Acadie sur l'isle St-Jean, diocèse de Quebec, et ne s'étant trouvé aucun empêchement canonique, obtenue et accordée la dispense de consanguinité du trois au trois par Monsieur Gérard ancien missionnaire lequel se trouvait alors à la pointe prime éloignée d'environ vingt cinq lieuës de Malpek, et également obtenue et accordée la dispense des deux autres bans, avoir été interrogés en l'église d'un endroit sur l'isle Saint-Jean, nomme Malpek où revint Messire Dosque pretré des missions étrangères desservant la paroisse de la Ste famille et dépendances, pierre Onel, âgé d'environ de vingt-trois a vingt-quatre ans, fils du légitime mariage de défunt Jacques Onel, et de françoise Sire (défunte aujourd'hui, mais pour lors de la célébration de ce présent mariage vivante, cependant en ce tems elle se trouvait déjà à la Caroline ensuite du dérange-



ment produit par la guerre), son épouse, ses père et mère, natif de Beaubassin en Acadie, pour lors domicilié à Bedek ci-dessus mentionné, d'une part: et Anne Poirier, âgée d'environ dix-huit ans, fille du légitime mariage de Claude Poirier et de Marguerite Sire. son épouse ses père et mère, native de Beaubassin en Acadie et pour lors domiciliée à un endroit nommé Malpek sur l'isle St-Jean d'autre part, évêché de Québec; et après avoir donné leur mutuel consentement avoir été par le même prestre solennellement conjoints en mariage par paroles de présent, ensuite oui la sainte messe avoir reçu de lui Monsieur Dosque la bénédiction nuptiale, selon la forme et les cérémonies observées par notre mère la Sainte Eglise; avoir été témoins de la célébration de ce ci-dessus mentionné mariage, quatre hommes dont deux de Bedek, sçavoir du côté de l'époux, pierre gravoix, et François Arsenaud-dit Bréle; et du côté de l'épouse, ses père et mère qui furent présens et consentans, et deux anciens selon leur antique usage; les deux témoins ci-dessus inscrits, sçavoir Jean Hebert et Joseph Melançon furent témoins oculaires de la célébration de ce sus dit mariage lorsqu'il se contractât en face des autels, et le nommé Jean Hebert se trouvoit même du nombre des garçons accompagnans les époux, et tous tant de Bedek que de Malpek domiciliés sur la même paroisse dont Malpek était le centre et l'église principale, Monsieur Dosque desservant ces différens endroits; les témoins du mariage ont-ils signé ou non selon leur capacité ? ce que nous ignorons;

Et lequel extrait, etc.

Suivent les certificats de baptême de deux enfants nés en Acadie du mariage ci-dessus délivrés par le F. Bonaventure, missionnaire de Restigouche et de Miramichi et annexés au registre des baptêmes de Miquelon de 1773. Au regard de l'un d'eux, nous relevons la mention suivante: « Cet acte, quoique comme un simple morceau de papier, a été (comme le dépose sur les « Saints Evangiles et sur le Crucifix, juridiquement la nommée Anne Poirier « femme de Pierre Onel, mere du sus-dit enfant) délivré entre ses mains par « lui-même F. Bonaventure dans la sacristie de l'église de Caraqui et en bas « de la Baye des Chaleurs, relevant de Québec, après les cérémonies du « baptême » etc.

Signe: Paradis, Missionnaire Apostolique des Isles St-Pierre et Miquelon.

Je soussigné, certifie le nommé Jacques Onel marié le second de Juin mille sept cens trentetrois en l'Eglise de Notre Dame de l'Assomption à Beaubassin dans l'Acadie-Dioecese de Québec, avoir été noyé à la rivière de Cambridge à la nouvelle Angleterre, laquelle se trouve à l'Entour de Boston, sur le récit que ont fait aux nommés (comme les sous-mentionnés me le déposent juridiquement sur les Saints Evangiles et sur le crucifix), Jean Sire, âgé de soixante-six ans et pierre Sire, son frère âgé de soixante-quatre ans, tous deux anciennement domiciliés à la paroisse de Beaubassin en Acadie, aujourd'hui domiciliés de notre isle Miquelon; Louis Robrichot-dit Prudent, alors résidant à Cambridge, et lequel avait appris de l'Anglois qu'il était péri là, et



lequel leur avait appris ce détail à Boston, parce qu'ils s'y trouvoient alors tous trois par le dérangement des guerres; et Marguerite Bourg femme en premières noces de Guillaume Sire et en secondes noces de Jacques Vigneaux, leur propre mere le leur a répété bien des fois, cependant d'après le récit de ce sus-nommé Louis Prudent.

Et le nommé Magloire hébert, âgé de cinquante-huit ans, anciennement domicilié de Beaubassin, et alors à Boston, aujourd'hui de notre isle Miquelon, me certifie la même chose juridiquement sur les Saints Evangiles et sur le crucifix, mais sur la voix publique qui retentissoit à ses oreilles, lorsqu'il étoit à Boston et le nommé Jacques hébert dit Bodiche, âgé de soixante huit ans anciennement même paroisse de Beaubassin en Acadie, ensuite par les révolutions des guerres, domicilié dans le gouvernement de Boston, à environ vingt lieues de là, aujourd'hui de notre isle Miquelon me certifie avoir oui de la propre bouche de Monsieur Manach ancien pretre missionnaire de l'Acadie, dans multiplicité de veillées avec lui, que lui, Monsieur Manach avait enfin reçu de françoise Sire femme en premières noces de Jacques Onel l'extrait mortuaire de son mari, selon les règles, et qu'il alloit enfin procéder à la conclusion de son mariage en secondes noces, ce qu'il a fait: et le nommé Jacques hébert dit Bodiche me dépose la vérité de toutes ces choses sur les Saints Evangiles et sur le crucifix.

Et lequel mariage (tout à l'heure mentionné) qu'a contracté en secondes noces la françoise Sire femme de feu Jacques Onel ci dessus tant mentionné environs six à sept ans après, avec un nommé..... (Charles, dit-on et m'assure la Anne Poirier femme de pierre Onel)..... Fournier, canadien, prôné et célébré authentiquement à la paroisse de Beaubassin par le sus nommé pretre Manach, comme sous les oreilles et sous les yeux des quatre témoins ci-dessus nommés, etc.

(A suivre)

E. S.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1924

BAPTÊME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, *le 27 novembre*: Juliette-Marie-Jeanne BOISSEL. Parrain: Victor Quémart; marraine: Pauline Franchet, née Jugan.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, *le 20 octobre*: Virginie-Louise LECOURTOIS, née Josseaume (64 ans). -- *4 décembre*: Ange CHATEL, née Clément (64 ans). -- *6 décembre*: Joseph-Patrice NORAIS (65 ans).

Elections du 16 novembre. — Il s'agissait de désigner le Délégué au Conseil Supérieur des Colonies en remplacement de M. Louis Légasse qui avait déclaré se retirer. Tout s'est passé à l'Île dans le calme. Le temps favorisant la

pêche, quelques électeurs sont arrivés après la fermeture du scrutin. M. Joseph Duhamel, armateur, a obtenu 51 voix et M. Henry Fougère, député de l'Indre, 30 voix. -- On sait que M. Fougère l'a emporté à St-Pierre et à Miquelon, et a été élu.

La chasse -- Sans interruption, elle succède à la pêche. Le gibier de mer s'est montré de bonne heure cette année, -- ce qui présage, disent les Anciens, un hiver rigoureux. On verra !

Le service paroissial. -- Depuis un mois, il est assuré par le R. P. Lucas. La raison en est que le R. P. Lavolé, curé, a dû se résoudre à prendre des vacances forcées, d'abord à l'hôpital civil de St-Pierre, puis au presbytère, -- à la portée du docteur. Ajoutons, pour tranquilliser les paroissiens, que son état n'inspire aucune crainte. Nous espérons qu'il pourra retourner à l'île avant la fin de l'année.

Au nom de la loi !

Dans un remarquable article, M. Georges Goyau, gendre de Félix Faure, ancien président de la République, montre deux cortèges qui, à l'heure actuelle, sont organisés *légalement*.

L'un d'eux rentre en France : ce sont les anarchistes et internationalistes, qui, pendant la guerre, ont prêché la désertion et le défaitisme.

[Ce sont les politiciens qui s'étaient entendus jadis avec l'ennemi et qui ont trahi les intérêts de la France et pour cela ont encouru les sentences de la Haute-Cour.

Ce sont des condamnés de droit commun, des banqueroutiers frauduleux des doctrinaires qui s'étaient donné la tâche abominable de précipiter la France dans la dépopulation et la mort.

Il rentrent en France au nom de la loi !

L'autre cortège doit s'apprêter à franchir la frontière pour aller en exil. Ce sont de pauvres Religieuses qui s'étaient réunies dans la paix du couvent, pour prier et donner au monde que perd l'égoïsme ou un désir insatiable de jouissances l'exemple du détachement et de la pénitence.

Ce sont des missionnaires chassés autrefois de leur patrie et qui, au premier appel de la mobilisation étaient venus de tous les points du monde pour offrir leur sang à la France.

Ce sont des Frères, des Sœurs de Charité qui, après avoir soutenu à l'étranger, dans les pays du Levant ou chez les sauvages, l'influence française, sont venus ramasser, soigner nos blessés de la guerre, et qui, la paix signée, avaient cru trouver au foyer de la patrie le repos de leurs vieux jours.

A ces hommes, à ces femmes, dont la poitrine est constellée de blessures et de décorations, à ces mutilés, à ces vaillants serviteurs de la France, on signifie qu'ils sont chassés de la France.... au nom de la loi !

La loi !.. C'est la loi !.. Il faut respecter la loi !..

Nous connaissons le refrain. Ce mot : *la loi* a toujours été invoqué par les tyrans pour légitimer leurs violences, et par les nigauds qui ne semblent pas

Il faut compter que la *légalité* et le *droit* sont choses trop souvent, hélas! distinctes. L'histoire rapporte de nombreux forfaits légaux; elle montre aussi que les plus fécondes victoires du progrès et de la justice ont été souvent la déroute d'une légalité.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est resté l'éternel type de l'innocent. Sa condamnation fut-elle une illégalité? — Non. Fut-elle l'œuvre des va-nu-pieds et des apaches? — Non. Elle fut l'œuvre des pouvoirs officiels. Pilate, le juge, obéissait au texte de la loi; et ce juge était un homme propre, car le texte de la loi lui sembla si sale, qu'après l'avoir appliqué, il se lava les mains....

Dans l'antique Sparte, l'Etat, en vertu d'une loi, étouffait les enfants nés chétifs, ou les précipitait dans le gouffre du mont Taygète. Dans la république Romaine, la loi permettait, entre autres choses, de tuer les esclaves, ou de les jeter en pâture aux murènes des étangs. Qui oserait dire que ces lois constituaient le *Droit*? Parce que c'était ... *la loi*, devait-il y avoir obligation morale de s'y soumettre?

Ne l'oublions pas : la loi doit être l'expression de la vérité et de la justice : ainsi elle mérite le respect. Il faut qu'elle reconnaisse les droits de tous, sinon, dans un pays libre, on la repousse du pied.

Or la France est un pays de liberté. Il n'y a donc rien d'étonnant que les Catholiques Français, se souvenant de la Charte que nous ont laissée la Révolution et les « Grands Ancêtres » : la *Déclaration des Droits de l'homme*, ne soient pas d'humeur à se laisser brimer par certaines dispositions soi-disant légales, manifestement inspirées par la haine anticléricale et maçonnique.

Chronique de Miquelon

DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1924

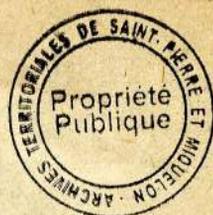
BAPTÊMES. — Ont été faits enfants de Dieu et de l'Eglise, — le 27 novembre: Suzanne VIGNEAU. Parrain: Joseph Briand; marraine: Angella Vigneau. — 7 décembre: René POIRIER. Parrain: Charles Poirier; marraine: Emilie Disnard.

Au poste de la T. S. F. — C'est le progrès. Un nouvel appareil récemment installé permet de recevoir directement les communications de France. Ceux qu'intéressent les nouvelles de la métropole — et qui n'en seraient pas intéressés? — les trouvent affichées chaque soir à la fenêtre du poste.

Mauvais temps. — Nous sommes à une période de tempêtes. Le 30 novembre, un coup de vent, coïncidant avec une marée haute, a failli emporter le grand pont du goulet dont le tablier était balayé par les vagues. Les travaux nécessaires de consolidation ont été entrepris sans retard.

Service postal. — Le vapeur « Saint-Pierre » est à la fin de ses voyages à Miquelon, son contrat devant expirer le 16 décembre. On parle d'une nouvelle combinaison pour permettre à Miquelon de rester en contact avec le chef-lieu.

Boulangerie fermée. — Vers le 10 décembre, le bruit circule: La boulangerie va fermer!... Alors on serait sans pain à Miquelon? Et nos édiles nous mettraient « dans le pétrin »? Patience, les amis! D'ores et déjà des mesures ont prises et en train de se réaliser pour assurer du pain à la population.



23 Vendredi. -- *S. Raymond*, conf. -- Int. part. du 6^e jour: Retour de tous les mauvais catholiques à la pratique des Sacrements.

24 Samedi. -- *S. Timothée*, év. et mart. -- Int. part. du 7^e jour: Conversion des Juifs.

25 Dimanche. 4^e du mois. -- *La Conversion de S. Paul*, apôtre. -- A la messe de 8 h., comm. mens. des garçons, -- Int. part. du 8^e jour: Conquête du monde entier au Christ par les missionnaires.

29 Jeudi. -- Le soir, à 4 h. 1/2 séance de projections pour les enfants de l'école communale ou ne fréquentant aucune école.

31 Samedi. -- *S. Pierre Nolasque*, conf. -- A 7 h. messe mens. et comm. des Enfants de Marie. -- Le soir, à 6 h., chapelet, litanies, salut.

Le « Foyer Paroissial »

Offre ses meilleurs vœux pour 1925

à ses Lecteurs et Amis.

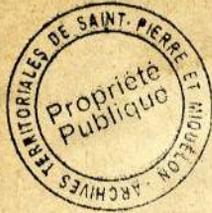
Souhaits de bonheur !... Faisons-les toujours, dussions-nous n'avoir guère d'illusion sur leur portée. Ils sont un rayon de soleil dans un ciel brumeux, l'écho d'un bon cœur, la note d'optimisme confiant qui donne force dans la vie.

Après tout, a-t-on bien raison de désespérer du bonheur?...

Le bonheur fou, coupable, le bonheur de rêve, le bonheur impossible, insensé, laissons-le. Mais il y a un bonheur qu'on peut souhaiter pour soi et pour le prochain, un bonheur qu'on peut vouloir, créer et donner sans s'appauvrir. Ce bonheur sera cet état d'esprit qui, Dieu aidant, nous empêchera de nous considérer comme des battus d'avance, comme des victimes vouées à toutes sortes de malheurs.

Faisons crédit au Bon Dieu dont nous sommes les enfants. L'année nouvelle sera bonne, — sera meilleure que ne disent les pessimistes.

Paix et bonheur aux hommes de bonne volonté!



Julien MORAZE

QUAI DE LA RONCIÈRE, St-Pierre.

Armement — Commission -- Consignation
Alimentation, Liqueurs, Tissus.

Confections, Chaussures, Fournitures en tous genres.

Représentant :

Cognac : Maison Bisquit-Dubouche, Jarnac

Champagne : Vve Clicquot-Ponsardin, Reims.

Vins fins : Roseheem et C^{ie}, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à Vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens Bordeaux

Armement : Maison Charles Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N. - Y.

Assurance contre l'Incendie: Phœnix Insurance Co, limited of London, L.

Moteurs Marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Pierre DERIBLE, Constructeur naval breveté

Travaux et réparations en tous genre

Près du « Patent Slip » — St-Pierre.

V. D. Gauvain Réexport

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.

High class export goods of every description.

Saint-Pierre. — Rue Nielly.

Adresse télégr. : Réexport Saint-Pierre Miquelon.

PIERRE MAHÉ, à St-Pierre

Menuiserie -- Ebénisterie -- Charpenterie

Constructions en ciment -- Réparations en tous genres

PENSION RESTAURANT

Madame Cadet-Elcheverry — St-Pierre, Quai de la Roncière

A. ROULET, St-Pierre-Miquelon.

Boucherie - Charcuterie — Commission - Consignation

Moteurs « DELCO-LIGHT »

MM. LANDRY et PINE, représentants. — St-Pierre-Miquelon.



HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

St-Pierre et Miquelon

Constant DAGORT

Commissions — Consignations

Liqueurs et Tabacs

Nouveautés, Epicerie — Gros et détail

Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE

Saint-Pierre et Miquelon

Appareils de Chauffage en tous genres. Pose de prises d'eau. Spécialité d'installation de Salles de bains et de Cabinets inodores.

Comptoir Colonial G. Littaye et Cie

Magasin général — Gros et Détail — Commission — Consignation

Alimentation — Liqueurs — Tissus — Confections — Parfums — Fournitures en tous genres.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la Ville et les Navires — Pain de fantaisie — Ouvert à toute heure.

Visitez le «**New-York Store**»

MODES et NOUVEAUTÉS.

Marchandises nouvelles par tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot

Commissions - Consignations

Agence de la Maison Robinson Export

« des Liqueurs « Labbé François »

« de Dunville Whisky

« de Cognac Audouin frères et C^e

« de Vins Ducasse

Mme Laborde-Girardin, St-Pierre

Confection de Chapeaux pour dames

C.P. Chartier Cie, St-Pierre

VINS ET SPIRITUEUX

Pierre Olaïso

MENUISERIE — QUINCAILLERIE

Tissus - Draperies - Laines en tous genres. St-Pierre

Aug. Fontaine, St-Pierre

Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons.

Gros et Détail

Louis Hardy Legranvillais, St-Pierre

AGENT Impérial Oil Limited
Great West Wine Cie

Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie Reims — Champagnes
Fournier — Demars de Bourges — Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs. St-Pierre

J. Nicolas, St-Pierre Miquelon

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre

Commissions — Consignations

Denrées — Vins et Spiritueux

ST-PIERRE DISTRIBUTING C^e

William MILLER, Représentant

St-Pierre



O. Lechevallier et Cie

St-Pierre-Miquelon
Commissions — Consignations
Liqueurs et Tabacs — Champagne
Cognac et Whisky.

LÉON BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge, en
barriques, demi-barriques, - Caisses-
St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac
etc. St-Pierre

C. P. Chartier

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes. — St Pierre

LUCIEN RHOMER
Confiserie—Pâtisserie

Ouvert tous les jours

Morue Française et Sècheries
de Fécamp. — St-Pierre

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes —

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie — Liqueurs — Légumes
Articles divers

American House

Vins et Spiritueux.
Quai de la Roncière.

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux
Soieries - Fourrures - Parfums.

Auguste Déroutet

Constructeur de Navires, Breveté
Entrepreneur en tous genres
St-Pierre et Miquelon

Louis Legentil

Représentant en
Vins de Bordeaux
St-Pierre et Miquelon

A vendre

AUTO en parfait état
et GARAGE
E. SIOSSE ST-PIERRE

La Banque Canadienne de Commerce

Capital versé : 20.000.000 dollars
Fonds de réserve 20.000.000 dollars
Affaires de Banque en général

ALBERT BRIAND

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie
Rue de la Poudrière
St-Pierre et Miquelon

Hôtel Robert

Quai de la République
St-Pierre et Miquelon

La Morue Française
& Sècheries de Fécamp

ARMEMENT A LA GRANDE PÊCHE
et au Long Cours
Service Postal entre St-Pierre et le
Canada.

Approvisionnement Généraux